



Union Locale des Syndicats CGT du Comminges

PERSONNELS DES EHPAD EN GRÈVE LE COMPTE N'Y EST PAS !

Malgré de fortes mobilisations le 30 janvier dans toute la France, le gouvernement applique la politique de l'autruche. Ce système d'œillères sur les dysfonctionnements majeurs que rencontrent les EHPAD est intolérable et inacceptable. Pour désamorcer le conflit, la ministre de la santé annonce un plan de 50 millions pour aider ce secteur en crise. **De qui se moque-t-on ?** Cela revient à éteindre un incendie avec une tasse d'eau froide !

Cinquante millions, c'est tout juste 80 euros/an par résident pour les structures. Par contre, ce sont des centaines de millions d'euros sous forme de cadeaux fiscaux qui sont généreusement distribués aux plus nantis. **Révoltant !**

Les salarié(e)s, les résident(e)s et les familles ont unanimement alerté l'opinion publique sur les conditions de travail exécrables et sur la prise en charge défaillante de nos ainé(e)s en institution comme à domicile. Il est inadmissible que notre pays, cinquième puissance économique mondiale, ne puisse s'aligner à ses voisins européens en termes de politique de santé répondant aux besoins des personnes âgées. La Belgique, l'Allemagne appliquent des ratios de 1,2 personnels par résident. En France, ce ratio est d'environ 0,6 soignants/soignés. **Cherchez l'erreur !**

Ce devrait être pourtant une priorité de ce gouvernement en tant que porteur de l'intérêt général d'entendre et d'agir auprès des citoyen(e)s.

Avec le vieillissement de la population, ce sont 2 millions de français qui seront concernés en 2025.

Aujourd'hui, 600 000 français sont répartis dans 7200 EHPAD.

Si rien n'est fait, ce sont les lugubres hospices mouroirs qui vont resurgir.

En dépit que le constat soit alarmant, on impose aux établissements une réforme issue de la loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillissement) qui génère une perte de 40 000 euros en moyenne à chaque EHPAD. Concrètement, ce sont un, voire deux emplois que l'on supprime. Sans compter les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) qui disparaissent alors qu'ils devraient être en contrat pérenne. **Décidément, le compte n'y est pas !**

Comment ne pas s'insurger contre ce gouvernement qui ouvre grand les portes au secteur lucratif qui fera main basse sur les revenus des personnes âgées qui restent solvables ? Et quid sur les plus défavorisées ...

En attendant, les personnels souffrent comme les résidents d'une incurie gouvernementale.

La maltraitance institutionnelle serait-elle l'apanage de ce gouvernement ?

Les revendications du 30 janvier restent les mêmes aujourd'hui, faute de réponses aux légitimes requêtes des personnels en souffrance et du peu de dignité accordée à nos ainé(e)s.

Nous réaffirmons donc notre exigence :

- Application d'un agent ou salarié(e) par résident, tel que prévu par le Plan Solidarité Grand Âge
- Abrogation des dispositions relatives à la réforme de la tarification des EHPAD contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'applications
- Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés qui doivent être intégrés et sécurisés
- Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales

**Le 15 mars, à 14 heures 30
Rassemblement devant la sous-préfecture de Saint-Gaudens
et défilé jusqu'au Conseil Départemental**